



**CENTRE RESSOURCES**  
**POUR FEMMES**  
— DE BEAUPORT

**Rapport synthèse**  
**Réalités et enjeux au féminin**

**Mai 2024**

## Table des matières

Introduction .....	2
1.Réalités/enjeux.....	3
1.1.1-Violences familiales.....	3
1.1.2-Violence conjugale .....	3
1.1.3-Violences institutionnelles .....	6
1.1.4-Violences dans le logement .....	8
1.1.5-Autres violences.....	9
1.2-Trajectoire de logement.....	9
1.3-Pauvreté .....	10
1.4-Maternité .....	11
1.5-Trajectoire d'emploi .....	11
1.6- Réalités/enjeux vécues par les femmes de la diversité sexuelle .....	12
1.6.1-Hétéronormativité .....	12
1.6.2-Sortir du placard ou être visibles .....	12
2. Suggestions/besoins exprimés par les participantes.....	14
2.1. Activités de groupe au CRFB .....	14
2.2-Actions collectives/collaboration.....	15

## Introduction

Ce rapport synthèse brosse le portrait des entretiens de groupe réalisés dans le cadre du projet *Passons à l'action en actualisant notre plan d'action stratégique*. Financé par le gouvernement fédéral via le Fonds de relance des services communautaires, ce projet a permis au CRFB de poursuivre le processus de restructuration entamé en 2019.

L'objectif des entretiens de groupe était de mieux connaître les réalités vécues par les femmes, particulièrement de celles vivant à la croisée des oppressions, ainsi que leurs besoins. Les résultats ont été utilisés pour redéfinir les priorités d'action, de même que les orientations qui guideront le CRFB dans la réalisation de sa mission au cours des prochaines années.

Entre le mois de janvier et d'avril 2024, quatre entretiens de groupe ont été réalisés avec différents groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale. Les deux premiers se sont tenus au CRFB : l'un avec sept femmes de la diversité sexuelle, et l'autre avec trois membres et participantes. Le troisième a eu lieu chez Étape-Emploi, un organisme qui offre des services en employabilité aux femmes de la ville de Québec, avec six participantes. Enfin, le dernier entretien a eu lieu au Comité d'aide aux femmes sourdes de Québec (CAFSQ), avec huit participantes.

Lors de ces rencontres, différents thèmes ont été abordés par les participantes, tels que les violences faites aux femmes, les parcours de logement et d'emploi, les relations familiales, ainsi que le recours aux services dans le réseau de la santé, des services sociaux et des organismes communautaires. Un dernier thème concernait les services et activités offerts au CRFB et les améliorations à apporter afin qu'il soit davantage inclusif en répondant mieux aux besoins des femmes.

Il importe de souligner que nous avons initialement prévu de faire des entretiens de groupe avec des femmes immigrantes et/ou racisées et des femmes en situation de handicap. Toutefois, en raison de circonstances indépendantes de notre volonté, il n'a pas été possible de rencontrer ces groupes de femmes.

Afin d'enrichir ce rapport et visibiliser les réalités et enjeux qui ont été peu ou pas abordé lors des rencontres de groupe, celui-ci intègre des informations provenant d'actrices clés (intervenantes) et de la littérature scientifique.

# 1. Réalités/enjeux

Cette section fait état des différents enjeux vécus par les femmes en lien avec les thèmes abordés lors des entretiens de groupe.

## 1.1- Violences faites aux femmes

Les violences que les femmes ont vécues dans leur parcours de vie concernent principalement la violence familiale, conjugale, les agressions à caractère sexuel et le harcèlement. Les violences vécues dans le cadre d'un séjour dans un pensionnat ou une école privée sont également une forme de violence rapportée par certaines participantes.

### 1.1.1- Violences familiales

Six participantes ont discuté des violences familiales qu'elles ont subies dans leur parcours d'enfance. Ces violences ont parfois continué à se manifester à l'âge adulte. La majorité des participantes a invoqué des maltraitances psychologiques, physiques et sexuelles perpétrées par leur père, de même que l'exposition à la violence conjugale (VC). Ces maltraitances ont eu des répercussions significatives sur le plan psychologique et parfois sur leurs conditions de vie (pauvreté, instabilité résidentielle ou situation d'itinérance). Une participante sourde a été victime de violence physique perpétrée par un oncle, tandis qu'une autre a subi de la maltraitance psychologique de la part de ses parents, qui ne communiquaient pas avec elle, ceux-ci n'ayant pas appris la Langue des signes québécoise : « *Quand j'étais jeune ça se passait bien, mais mes parents entendaient, on ne se parlait pas, y'avait pas de communication, je ne les comprenais pas.* » (Participante du groupe au CAFSQ)

La violence familiale est un sujet fréquemment abordé par les femmes qui utilisent les services ou qui participent aux activités du CRFB.

### 1.1.2- Violence conjugale

Plusieurs participantes ont été victimes de violences conjugales, lesquelles ont eu différents impacts dans leur parcours de vie, incluant la détérioration de leurs conditions de vie (perte de logement, instabilité résidentielle, appauvrissement, dettes, etc.) ainsi que des conséquences psychologiques (manque d'estime et de confiance en soi, difficulté à faire confiance, etc.).

La violence conjugale a également été abordée par des femmes de la diversité sexuelle. À l'exception d'une des participantes qui a vécu de la VC avec un partenaire masculin, trois autres femmes ont mentionné avoir vécu de la VC avec une partenaire féminine. Les discussions ont mis en évidence que la violence psychologique est la principale forme de VC qu'elles ont subi. Certaines ont exprimé qu'il leur avait fallu du temps pour identifier qu'il s'agissait d'une forme de violence conjugale, la violence psychologique étant plus insidieuse et difficile à reconnaître. Il semble également que la violence conjugale au sein de couples de femmes soit moins visible que celle dans les couples hétérosexuels. À ce sujet, certaines participantes ont soulevé qu'obtenir du soutien et des ressources était plus difficile. Selon une participante, ce manque de ressources s'expliquerait par l'absence de féminicide en contexte de VC entre femmes : « *Tant qu'il n'y a pas de féminicide entre deux femmes, moi je crois que c'est un point, ils se disent peut-être, bien ça ne pourrait pas aller jusqu'à tuer, puis...* » (Participante du groupe de la diversité sexuelle). Plusieurs participantes sont d'accord à l'effet qu'il reste beaucoup de travail à faire en matière de violence conjugale dans les couples de femmes. Enfin, une participante a partagé son expérience liée à la violence postséparation qu'elle a vécue avec son ex-conjoint, qui manipulait sa fille, affectant ainsi son rôle de mère et la relation avec cette dernière.

Ces résultats rejoignent ce que l'équipe de travail constate au CRFB, ce thème est peu abordé par les femmes de la diversité sexuelle qui viennent au CRFB pour s'impliquer ou pour participer aux activités.

Concernant la violence conjugale de manière plus large, ces derniers mois, les travailleuses du CRFB ont noté une augmentation significative des appels et des visites liés à des situations de violence conjugale. Ces situations ont été complexifiées par le manque de place en maison d'hébergement et par la crise du logement qui sévit depuis plusieurs mois au Québec. Ainsi, de nombreuses femmes se trouvent contraintes de choisir entre rester avec leur agresseur ou se retrouver en situation d'itinérance. Récemment, plusieurs femmes ayant contacté le CRFB n'ont pas pu obtenir de place en maison d'hébergement au moment où elles en avaient besoin. Ce manque de places s'inscrirait dans une politique de resserrement des critères d'admission des maisons d'hébergement, qui priorisent l'hébergement d'urgence en raison du risque de féminicide, accentué par la vague de féminicides qui a touché le Québec en 2021 (Flynn, 2022).

La maternité dans ce contexte est souvent abordée par les femmes qui utilisent nos services ou participent à nos activités. Les mères rencontrent souvent des défis spécifiques, notamment la violence post-séparation et les violences

institutionnelles, particulièrement de la part de la DPJ. Ces violences sont enracinées dans les représentations sociales de la maternité et ont des répercussions significatives sur leur expérience de maternité (séparations temporaires ou permanentes, difficultés dans l'exercice du rôle parental, altération de la qualité de la relation avec leurs enfants, etc.) (Cribb, 2024).

*Il revient à 10 h le soir, je ne suis plus capable de m'en débarrasser. Il y a des sacs à vidanges partout. J'ai été accusée de mettre mes enfants en danger ! Puis là, je leur expliquais que j'étais en danger. Ils (DPJ) ont enlevé ma fille, puis ils l'ont donnée au père. Je suis allée la mener en train à Moncton (...) Je n'avais plus le choix. J'ai perdu ma fille. L'autre est retournée dans ma famille (Cribb, 2024).*

En outre, des enjeux spécifiques sont également vécus par les femmes immigrantes qui vivent de la VC. Celles-ci font face à de nombreuses barrières structurelles liées au manque d'accès à des services adaptés, des défis linguistiques, le manque d'information concernant leurs droits et les lois du pays d'accueil ainsi que des enjeux liés à leur statut et au processus d'immigration (statut précaire, parrainage, demande d'asile, etc.) (INSPQ, 2024-a ; Simich, 2015).

*« Tout d'abord, il était abusif psychologiquement. Il me faisait du chantage parce qu'il m'avait parrainée. Moi, je n'avais aucune idée que j'avais le droit de partir de chez lui. Les hommes peuvent vraiment profiter de notre situation et nous n'avons pas beaucoup d'information sur ce qui est là pour nous aider » ( Simich, 2015).*

De leur côté, les femmes en situation de handicap vivant des violences conjugales rencontrent également des défis spécifiques liés à l'accès aux ressources, telles que les maisons d'hébergement et les organismes de soutien, qui ne sont pas toujours adaptés à leurs besoins. Il leur est également plus difficile de quitter rapidement une relation violente, car la majorité dépend des services de transport adapté qui ne sont pas toujours disponibles. De plus, étant donné que le conjoint violent agit souvent comme principal aidant pour les soins requis, plusieurs femmes se retrouvent dans une relation de dépendance qui les place dans une situation de vulnérabilité accrue face à la violence (INSPQ, 2024-b).

*« Il m'aide et il ne m'aide pas ... il m'aide quand ça fait son affaire, c'est son arme contre moi. Avoir le transport, c'est son arme contre moi aussi, parce qu'il sait que je ne peux pas conduire, donc quand je ne parle pas de la*

*bonne façon, que je ne fais pas la bonne chose : «Ah! Tu n'auras pas de transport! ». ... Et le transport adapté, il faut que je prévois tout d'avance ». (Carrefour familial des personnes handicapées, 2021)*

*Donc s'il me dit: «C'est beau, je vais t'amener », et qu'il ne m'amène pas, je ne peux pas y aller. Donc ça, c'est une arme contre moi. Ça aussi c'en est, de la violence... » (Carrefour familial des personnes handicapées, 2021)*

*« Déjà là, t'es assise en fauteuil, la personne est debout, juste ça, t'a déjà un angle de pouvoir, juste ça, c'est se faire regarder de haut... pis tu te fais engueuler, tu te sens p'tit, p'tit p'tit, tu peux pas te sauver quand tu veux... »(Carrefour familial pour personne handicapée, 2021).*

### 1.1.3-Violences institutionnelles

Les violences institutionnelles ont particulièrement marqué le parcours de vie des femmes sourdes. Ce thème a été abordé en profondeur par les participantes qui ont notamment critiqué le manque d'accès à des interprètes dans les milieux médicaux. La plupart ont dû se débrouiller sans interprète, parfois à plusieurs reprises, lors d'une consultation médicale. Certaines ont dû insister auprès du personnel administratif pour obtenir une interprète, ce qui leur a causé une grande fatigue.

*« J'ai eu beaucoup de témoignages et moi-même quand je vais à l'hôpital parce que mes enfants sont malades, quand il faut communiquer à l'accueil, la personne me dit : ah tu n'as pas besoin d'interprète, on peut communiquer par écrit. Là, je dis bien non j'ai besoin d'une interprète. Il y a certains mots que le médecin va utiliser que moi je ne comprendrai pas. Non, non, vous avez un bon français. Là, je m'obstine c'est très long. Parfois, ils oublient d'appeler l'interprète. Là, je dis est-ce que j'ai le droit d'avoir une interprète ? La personne dit bien oui, tu as le droit. C'est toujours une bataille, je n'ai plus d'énergie après ça » (Participante du groupe avec le CAFSQ).*

Dans ce contexte, cela entraîne parfois des défis spécifiques dans l'exercice du rôle de mère des femmes sourdes. Une participante a raconté qu'elle ne pouvait pas comprendre les explications du médecin concernant la condition de santé physique de sa fille. D'autres ont raconté attendre longtemps dans les salles d'attente médicales parce que le personnel administratif oubliait de les informer que c'était leur tour. À ce sujet, elles suggèrent que les hôpitaux s'adaptent en installant un écran qui indique quel numéro est appelé, comme à la SAAQ, par exemple. Enfin, le manque de ponctualité des interprètes a également été soulevé par quelques participantes. De plus, plusieurs participantes ont exprimé que certains

professionnels de la santé ne leur fournissent pas suffisamment d'informations sur leurs problèmes de santé ou la prise de médicaments: « *Ils n'ont pas envie d'expliquer parce que c'est trop long* ». (Participante du groupe au CAFSQ).

Un autre problème mentionné concerne l'absence d'interprétation en LSQ à la télévision, ce qui prive plusieurs femmes sourdes d'accéder au divertissement, aux bulletins de nouvelles et à la météo, car même si des sous-titres sont disponibles, plusieurs femmes sourdes ont des difficultés avec la lecture en français.

Ces expériences de non-reconnaissance et d'invisibilisation de leurs besoins contribuent au sentiment qu'elles ne sont pas traitées comme des citoyennes à part entière et qu'elles sont socialement exclues. Elles dénoncent ces injustices et le non-respect de leurs droits.

Ensuite, d'autres formes de violences institutionnelles ont également été signalées lors des discussions de groupe. Deux participantes ont parlé de la stigmatisation liée aux diagnostics de santé mentale dans le milieu de la santé et au sein de certains organismes communautaires. Elles ont rapporté avoir vécu de l'exclusion et ressenti des jugements négatifs à leur égard.

*« Un organisme de prévention du suicide m'a refusé parce que j'ai un TPL. Astheure, quand j'ai des idées noires, je n'appelle plus. Il manque d'humanité. Il y a des personnes qui vont choisir d'être intervenantes, mais qui ne l'ont pas pantoute. Il y a un manque de professionnalisme et de savoir-être. »* (Participante du groupe de membres du CRFB).

Elle déplore également que sa demande de rencontrer une travailleuse sociale dans le but d'être relocalisée dans un autre appartement ait immédiatement été adressé au volet de la santé mentale en raison de son diagnostic de TPL.

Une autre participante a témoigné avoir été agressée sexuellement par une intervenante. De plus, lorsqu'elle a eu une crise de panique, elle a été ignorée par les intervenants d'un groupe de femmes. Selon elle, les femmes qui ont une personnalité forte et ne se laissent pas faire sont souvent laissées à elles-mêmes et exclues : « *Je suis arrivée dans un organisme, j'ai eu une crise de panique et elles m'ont laissé là, elles ne se sont pas occupées de moi pantoute. Quand tu as du caractère, que tu ne te laisses pas faire...* » (Participante du groupe de membre du CRFB).

Ces constats sont également partagés par plusieurs intervenantes, qui déplorent le manque de sensibilité de certaines intervenantes dans les groupes communautaires et les règles de vie trop strictes qui contribuent à stigmatiser et à

exclure certaines femmes considérées comme plus « dérangeantes », parfois de manière permanente, ce qui entraîne un isolement important.

En outre, une participante a également dénoncé l'attitude des policiers qui ont ri lorsqu'elle leur a expliqué que ses voisins criaient constamment et qu'elle ne se sentait pas en sécurité dans son logement.

Enfin, les femmes de la diversité sexuelle rencontrées dans le cadre de cette démarche ont également discuté des violences institutionnelles qu'elles ont subies. Celles-ci concernent principalement des attitudes, des propos et des pratiques hétéronormatives dans le réseau de la santé et des services sociaux, notamment lorsqu'un couple de femmes a recours à des traitements de fertilité.

*« On est choyées que ce soit subventionné pour deux femmes qui veulent avoir un enfant ensemble, ça a vraiment évolué. Par contre (...) ils vont demander, ils vont dire, OK on va passer une échographie, un test de grossesse le matin... Je suis comme, mais tsé avant de, peut être juste vérifier si je suis avec une femme, il n'y a comme pas de chance que je sois enceinte, sinon je ne serais pas dans le processus. Je trouve ça un peu spécial, puis le questionnaire de ma blonde, ben on dirait que c'était le même que celui d'un homme, genre à quelle fréquence les relations sexuelles, mais ça ne change rien là, c'est un peu spécial. » (Participante de la rencontre avec des femmes de la diversité sexuelle).*

#### 1.1.4-Violences dans le logement

Plusieurs participantes ont partagé les violences qu'elles ont subies dans leurs logements. Elles ont décrit des situations de harcèlement de la part de propriétaires ou de voisins, comme en témoigne une participante du groupe chez Étape-Emploi : « *J'ai été harcelée par un voisin qui laissait des notes dans ma boîte aux lettres* ». Ces expériences ont engendré chez elles des sentiments de peur et d'insécurité. Une autre participante a été victime d'une agression à caractère sexuel de la part d'un voisin, tandis qu'une autre a mentionné avoir été volée par son colocataire, ce qui lui a fait perdre un contrat de travail. Enfin, une dernière participante a raconté comment son propriétaire s'était introduit dans son logement alors qu'elle était allongée dans son lit avec sa fille.

Ces témoignages font écho aux récits entendus au CRFB. Dans le contexte actuel de crise du logement, beaucoup de femmes se retrouvent contraintes de rester dans des situations de violence par crainte de se retrouver à la rue, faute d'accès à des logements abordables.

Enfin, une femme lesbienne a également mentionné avoir été confrontée à des propos lesbophobes de la part d'un voisin qui l'a insultée en criant « maudite lesbienne ».

### 1.1.5-Autres violences

Trois participantes sourdes ont évoqué avoir subi des maltraitances physiques et psychologiques de la part de religieuses lorsqu'elles étaient résidentes dans un pensionnat pour enfants sourds. L'une d'elles a relaté avoir été attachée à son lit et frappée avec une sangle.

## 1.2-Trajectoire de logement

En ce qui concerne l'accès au logement, plusieurs femmes ont dénoncé avoir été discriminées en raison de leur statut de bénéficiaires d'aide sociale ou de l'absence d'historique de crédit. Elles ont été régulièrement refusées comme locataires par des propriétaires. Dans ce contexte, la recherche d'un logement est souvent ardue et anxiogène.

*« Quand je me suis séparée de ma copine, j'ai dû me trouver un logement. J'étais sur l'aide sociale et je me suis aperçue que ce n'était vraiment pas facile, j'étais refusée partout ! Je n'avais pas de crédit, elle, elle payait tout, je n'avais pas d'historique de crédit ». (Participante du groupe des membres du CRFB).*

*« Faut mettre du temps, c'est décourageant, le cœur me serre tellement c'est stressant. Je suis sur le bord de faire un burnout. C'est dur moralement, puis moi je n'ai pas d'enfants, une chance. Tsé, ils nous discriminent drette là » (Participante du groupe à Étape-Emploi).*

Pour une autre participante, ces refus répétés l'ont finalement conduite à vivre une situation d'itinérance de rue pendant un an à Montréal. Pour éviter d'être agressée la nuit, cette dernière a dû mobiliser des stratégies de survie : « j'ai été un an dans la rue à Montréal. Je faisais du vélo toute la nuit puis je dormais dans les parcs le jour. » (Participante du groupe des membres du CRFB).

Enfin, une femme sourde a été refusée par un propriétaire en raison de sa surdité.

D'autres participantes ont plutôt souligné les conditions insalubres de leur logement ou le manque de rénovations et de réparations de la part des propriétaires. Une femme a déploré : « *À notre arrivée en hiver, le chauffage ne fonctionnait pas, le robinet fuyait, l'alarme incendie était défectueuse. Le propriétaire est venu changer les piles de l'alarme et n'est jamais revenu depuis.* » (Participante du groupe à Étape-Emploi ayant un parcours d'immigration).

Une autre participante a dû effectuer un séjour chez ses beaux-parents, car les réparations n'avaient pas été effectuées lorsqu'elle est arrivée dans son logement.

Ces témoignages reflètent les observations et dénonciations au CRFB et dans de nombreux d'organismes communautaires, concernant le non-respect des droits des locataires et les discriminations fondées sur la classe sociale. Le classisme, le sexisme et le racisme complexifient encore davantage l'accès au logement pour de nombreuses femmes. Celles-ci se voient fréquemment refusées un logement sous de faux motifs. Les mères sont également souvent victimes de discrimination dans l'accès à un logement. Il ne s'agit que de quelques exemples parmi des centaines de situations vécues et rapportées par les femmes. La crise du logement qui perdure depuis plusieurs mois au Québec exacerbe les discriminations envers les femmes, particulièrement celles qui se retrouvent à la croisée des oppressions.

Dans un tel contexte, plusieurs femmes se retrouvent en situation d'itinérance cachée et invisible ou sont contraintes de rester dans des milieux insalubres ou empreints de violence afin d'éviter de se retrouver à la rue (Cribb, 2024).

### 1.3-Pauvreté

Bien qu'elle occupe une place importante dans les enjeux vécus par les femmes, la pauvreté a été peu abordée lors des entretiens de groupe, souvent par manque de temps. Néanmoins, certaines ont mentionné l'insécurité alimentaire découlant de leur situation financière précaire. Bien qu'elles aient accès aux banques alimentaires, le manque de produits frais et le manque de choix alimentaires sont des défis rapportés par certaines participantes. De plus, le recours aux banques alimentaires est souvent associé à la honte et aux jugements. Enfin, des intervenantes constatent que le recours aux banques alimentaires ainsi qu'à d'autres ressources ou services est difficilement accessible pour les femmes qui sont en situation de handicap temporaire ou permanent. Beaucoup vivent avec des douleurs chroniques ou des conditions de santé qui limitent leur mobilité et leur accès aux ressources, les laissant souvent dans un vide de services, notamment en matière de transport adapté. Enfin, une participante n'a pas d'autres choix que de dormir dans

une chaise inconfortable. À la suite d'une blessure au dos, celle-ci n'est plus capable de dormir dans son divan-lit en position horizontale en raison des douleurs ressenties dans son dos. Son revenu ne lui permet pas de s'acheter une base de lit et un bon matelas.

## 1.4-Maternité

Deux participantes ont partagé des expériences difficiles liées à la maternité. Les deux ont vécu des deuils périnataux. Ces expériences douloureuses ont entraîné des conséquences psychologiques importantes comme un traumatisme et un sentiment de panique lors de la grossesse suivante :

*« Accoucher d'un bébé mort-né, c'est un énorme traumatisme » (Participante du groupe à Étape-Emploi). «*

*Après ma première fille, j'ai fait 8 fausses-couches. Quand j'étais enceinte de ma deuxième, j'étais toujours en panique » (Participante du groupe à Étape-Emploi).*

Pour l'une d'entre elles, le manque de soutien social entourant cette forme de deuil est très difficile à vivre et retarde son processus de deuil.

## 1.5-Trajectoire d'emploi

La trajectoire d'emploi a très peu été abordée dans le cadre des rencontres. Néanmoins, les femmes du groupe à Étape-Emploi ont abordé des enjeux liés à leurs expériences d'emploi ou du marché du travail. Pour une des participantes, le manque de confiance en elle a entraîné un grand sentiment de peur à l'idée de se trouver un travail. Pour une autre, son diagnostic du trouble de la personnalité limite fait en sorte qu'il lui est très difficile de se maintenir dans un emploi stable plus de quelques semaines. Celle-ci doit donc régulièrement changer d'emploi. De son côté, une troisième participante déplore que son dossier criminel soit un obstacle pour accéder au marché du travail. Pour cette raison, elle a raconté avoir dû rester plusieurs années dans un emploi où elle n'était pas bien, par crainte de ne pas pouvoir s'en trouver un autre.

*J'ai enduré un emploi où je n'étais pas bien pendant 7 ans, je n'ai jamais eu de vacances, tsé avec un dossier criminel. Je veux prendre un programme avec pignon bleu, ça va m'aider. Mon dossier criminel, ça me barre tout de suite en partant. (Participante du groupe à Étape-Emploi).*

Enfin, les participantes ont également discuté des inégalités de genre dans le marché de l'emploi, notamment que certains employeurs questionnent les femmes sur leur situation familiale (si elles ont des enfants ou si elles en veulent) dans le cadre d'une

entrevue, refuse de les embaucher lorsqu'elles ont des enfants ou qu'elles ont le désir d'en avoir.

*Défois, j'ai l'impression que les femmes sont bienvenues sur le marché du travail, mais qu'elles n'ont pas nécessairement leur place, pourquoi, je ne sais pas. Il y a souvent des enfants dans le décor (Participante du groupe à Étape-Emploi).*

## 1.6- Réalités/enjeux vécues par les femmes de la diversité sexuelle

### 1.6.1-Hétéronormativité

Outre les exemples de violences institutionnelles liées à l'hétéronormativité mentionnés précédemment, les femmes du groupe de diversité sexuelle ont également décrit d'autres situations où elles ont été confrontées à des pratiques ou propos hétéronormatifs. Une participante a cité les livres pour enfants comme exemple, soulignant que les modèles de couples et de familles présentés étaient presque exclusivement hétérosexuels: « Ça commence à l'école, même à la garderie. Il reste encore tellement de travail à faire » (Participante du groupe de diversité sexuelle).

Une autre participante a évoqué le cas d'un couple d'amies achetant une maison, où l'agent immobilier demandait à chaque appel si « monsieur » serait également présent.

Ces situations, prises individuellement, peuvent sembler anodines, mais selon les participantes, la répétition de pratiques et de discours hétéronormatifs finit par avoir un impact significatif.

Par ailleurs, une participante, propriétaire d'une entreprise, a exprimé le souhait de voir des modèles de couples de femmes entrepreneures, par exemple celles possédant plusieurs franchises: *tu sais, aux États-Unis et au Canada, je n'ai pas de modèle lesbien en tête, ce serait le fun en entrepreneuriat. (Participante du groupe diversité sexuelle).*

### 1.6.2-Sortir du placard ou être visibles

Ce thème a été abordé par la majorité des participantes du groupe de discussion. Trois participantes ont mentionné avoir évité d'en parler avec leur famille ou encore de ne pas en avoir parlé clairement.

*« Niveau familial, ça n'a jamais été dit clairement, ça été rough en titi. Avec ma mère, il y avait des non-dits et des petits sourires. C'était comme ça, on ne le disait pas. C'était mieux avec mes parents qu'avec mes sœurs qui avaient de la misère avec mes blondes » (Participante du groupe diversité sexuelle).*

En dehors des défis familiaux liés à la sortie du placard, d'autres participantes ont partagé des situations où elles ou d'autres femmes lesbiennes ont choisi de ne pas parler ou d'attendre avant de le faire :

*« Moi, j'ai des amies qui sont ensemble depuis 30 ans et elles ne sont pas sorties du placard encore. Je trouve ça triste pour elles » (Participante du groupe diversité sexuelle).*

*« En ce moment, j'habite un logement dans un immeuble puis je fais attention, je ne suis pas encore sur, il faut que je gagne la confiance d'abord et après ça m'ouvrir » (Participante du groupe diversité sexuelle).*

*« J'ai été plusieurs années que je n'en parlais pas, les femmes qui venaient étaient mariées, j'étais dans un monde à part. On aurait dit que je n'étais pas sur la même planète. Je pense que je l'ai dit une fois à (nom de la personne) et je suis devenue rouge comme une tomate » (Participante du groupe diversité sexuelle).*

Malgré les avancées dans la lutte contre l'homophobie et pour les droits des personnes de la diversité sexuelle et de genre, les participantes ont discuté des défis liés à la visibilité en tant que lesbiennes, notamment le risque accru d'être confrontées à l'homophobie, à la lesbophobie et à l'hétéronormativité sur les réseaux sociaux

*« À partir du moment où tu t'exposes, tu ne t'exposes pas juste à recevoir du beau, ça c'est mon expérience liée aux réseaux sociaux. Plus tu élargis ton réseau, moins tu en dis parce que tu risques d'avoir des critiques » (Participante du groupe diversité sexuelle).*

Enfin, dans un contexte où certains pays continuent de criminaliser l'homosexualité et face à la montée de l'extrême droite, certaines participantes ont exprimé leur prudence et leur réticence à parler ouvertement de leur orientation sexuelle par crainte de représailles.

*« Moi j'étais très ouverte plus jeune, je m'affirmais. Quand j'ai vu évoluer la société, quand j'ai pris connaissance de ce qui se passe dans d'autres pays*

par rapport au lesbianisme, quand j'ai vu des femmes qui ont été emprisonnées, etc. Maintenant, je ne le dis même plus, quand je vais chez le docteur, je ne le dis pas » (*Participante du groupe diversité sexuelle*).

Certaines participantes ont également partagé des expériences d'homophobie vécues au travail ou durant leurs études: « À l'école, moi j'ai fait l'école de théâtre en Belgique, je ne m'attendais pas à ce qu'il y ait du jugement et c'est là que j'ai fait le plus attention » (*Participante du groupe diversité sexuelle*).

En outre, certaines participantes ont souligné l'invisibilité des lesbiennes au sein même du mouvement LGBTQ+ et du mouvement des femmes

*« Il y a quelques années, la fête arc-en-ciel, l'homosexualité avec la grosse banderole sur les murs sur la rue st- Jean, puis les femmes n'étaient pas là... Ils ont du budget, comment ça que les femmes ne sont pas représentées ? Moi, j'étais sûr qu'ils étaient ensemble dans cet évènement-là, pantoute ! Il y avait des banderoles géantes justes de gars »* (*Participante du groupe diversité sexuelle*).

## 2. Suggestions/besoins exprimés par les participantes

### 2.1. Activités de groupe au CRFB

Plusieurs suggestions d'activités qui pourraient être offertes au CRFB ont émergées des entretiens de groupe en fonction des réalités vécues par les femmes ainsi que leurs besoins.

- Activités ludiques (jeux, musique, danse, aller à des orchestres, au domaine maizeret)) pour avoir du plaisir
- Avoir un punching bag pour se défouler et exprimer sa colère
- Activités artistiques
- Cuisiner des biscuits pour la Saint-Valentin
- Cuisine collective
- Café-rencontre sur l'anxiété
- Activité vient prendre un café (juste pour discuter entre femmes)
- Club de marche

- Services en lien avec le deuil périnatal (surtout un espace pour pouvoir en parler et trouver des ressources)
- Informatique (ateliers, rencontres individuelles)

## 2.2-Actions collectives/collaboration

D'autres suggestions concernaient plutôt des actions collectives dans une visée de transformation sociale ou des suggestions de collaboration entre organismes.

- Sensibiliser/déconstruire les préjugés liés à l'homophobie et à l'hétéronormativité
- Agir pour plus de visibilité des femmes lesbiennes tant sur le plan des enjeux qu'elles rencontrent que de leur contribution au mouvement des femmes
- Agir avec les femmes sourdes pour qu'elles puissent avoir accès à des interprètes lorsqu'elles en ont besoin ( par exemple qu'il y ait une interprète présente et disponible 24/7 dans les hôpitaux)
- Agir avec les femmes sourdes pour qu'elles puissent avoir accès à la télévision en LSQ
- Faire des échanges d'activités avec le CAFQ (atelier sur la LSQ offert par les femmes sourdes, etc.)

Enfin, pour inclure davantage de femmes au CRFB, il a été suggéré d'ouvrir certains soirs et jours de fin de semaine, d'offrir une gardienne ou le remboursement des frais.

## Références

Carrefour familial des personnes handicapées. (2021). *Femmes, handicap, violence conjugale*. <https://cfph.org/wp-content/uploads/2023/08/guide-femmes-hvc.pdf>

Cribb, M. (2024). Entre (re)victimisation et agentivité : parcours de maternité en contexte d'itinérance et de violence conjugale. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Chicoutimi.

INSPQ. (2024-a). *Contexte de vulnérabilité : femmes immigrantes*. <https://www.inspq.qc.ca/violence-conjugale/comprendre/contextes-de-vulnerabilite/femmes-immigrantes>

INSPQ. (2024-b). *Contexte de vulnérabilité : femmes handicapées*. <https://www.inspq.qc.ca/violence-conjugale/comprendre/contextes-de-vulnerabilite/femmes-handicapees>

Simich, G. (2016). *L'expérience de la violence conjugale chez des femmes immigrantes de Gatineau*. (Mémoire de maîtrise, Université du Québec en Outaouais). [https://crises.uqam.ca/wp-content/uploads/2018/10/CRISES\\_TM1601.pdf](https://crises.uqam.ca/wp-content/uploads/2018/10/CRISES_TM1601.pdf)